ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CORPORATION D'EXPLOITATION DES RESSOURCES FAUNIQUES (CERF) – VALLÉE DE LA MATAPÉDIA, DIMANCHE LE 13 AVRIL 2025 À 13H00 AU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN FORESTERIE DE CAUSAPSCAL (CFPRO), SITUÉ AU 165, RUE SAINT-LUC.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée;
2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée;
3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation et vérification du quorum;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Mot du président et présentation des membres du conseil d'administration;
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024;
7. Formation du comité d'élection et ouverture des mises en candidature;
8. Présentation des états financiers 2024;
9. Dévoilement du rapport d'activités 2024;
10. Présentation de la tarification 2025;
11. Pause;
12. Informations générales;
    a. Dossiers foresterie : calendrier d'opérations versus entente d'harmonisation opérationnelle;
    b. Bilan de la situation de la pêche;
    c. Bilan de la situation de la chasse;
    d. Bilan de la protection de la faune;
    e. Modalités d'enregistrement : Poste d'accueil virtuel (PAV) et enregistrement en ligne;
13. Période de questions et propositions de l'assemblée;
14. Élections;
    a. Fermeture des mises en candidature;
    b. Présentation des candidats;
    c. Élections;
    d. Nomination de l'exécutif par le C.A.;
15. Remerciement et mot de clôture;
16. Levée de l'assemblée;
17. Conférence sur les techniques de pêche à la truite avec M. Mario Pineault.

- Seuls les détenteurs d'une **carte de membre valide au 30 novembre 2024** seront admis à l'AGA et il faut avoir 18 ans et plus pour avoir le droit de vote.

1. **Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée**

   M. Francis Lee, président, accueil les participants à l'assemblée générale annuelle 2025. Ce dernier souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'ouverture de l'assemblée à 13h11.

2. **Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée**

   Résolution AGA 25-001
   Sur la suggestion de M. Francis Lee, il est proposé par M. Guylain Raymond, appuyé de M. Claude Tremblay, que M. Daniel Lamarre soit nommé président d'assemblée.
   UNANIME

   Résolution AGA 25-002
   Sur la suggestion de M. Francis Lee, il est proposé par Mme Céline Lévesque, appuyé de M. Gaétan Corneau, que Mme Josée Richard soit nommée secrétaire d'assemblée.
   UNANIME

3. **Constations de la régularité de l'avis de convocation et vérification du quorum**

   Le président d'assemblée, M. Daniel Lamarre fait la vérification de la régularité de la tenue de l'assemblée : avis de convocation et quorum (règlements généraux articles 8.01, 8.02, 8.04, 8.05, 8.06 et 8.07).

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

   Résolution AGA 25-003
   À la suite de la lecture de l'ordre du jour par M. Daniel Lamarre, président de l'assemblée, il est proposé par M. Steven Deschenes, appuyé par M. Louis-Marie D'Anjou, d'accepter l'ordre du jour.
   UNANIME

5. Mot du président et présentation des membres du conseil d'administration

Après que M. Francis Lee ait fait le mot du président, ce dernier présente le conseil d'administration :
M. Francis Lee, président
Mme Caroline Fillion, vice-président : **sortante**
M. Louis Bellavance, secrétaire-trésorier
M. Pierre Lauzier, administrateur c.e
M. Jean-Marc Gignac, administrateur
M. Steve Bélanger, administrateur : **sortant**
M. Stéphane Bérubé, administrateur
M. Simon Roy administrateur : **sortant**
M. Marc Poirier, administrateur : **sortant**
Un total de quatre postes sont en élections.

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024.

M. Francis Lee, président, fait le suivi du procès-verbal de l'assemblée 2024.
Résolution AGA 25-004
Il est proposé par Mme Marie-Pierre Guénette, appuyé de M. Mario Guénette, d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale 2024 après les demandes de modifications apportées par M. Louis-Marie d'Anjou.
UNANIME

7. Formation du comité des élections

Résolution AGA 25-005
Il est proposé par Mme Geneviève Richard-Bénard, appuyé de Mme Julie St-Amand, que Mme Marie-Pierre Guénette soit nommée présidente du comité d'élection. Mme Guénette accepte.

Secrétaire du comité d'élection
Résolution AGA 25-006
Il est proposé par Mme Geneviève Richard-Bénard, appuyé de Mme Julie St-Amand, que Mme Josée Richard soit nommée secrétaire du comité d'élection. Mme Richard accepte.

Scrutateurs
Résolution AGA 25-007
Mme Geneviève Richard-Bénard appuyé, de Mme Julie St-Amand, que Mme Marie-Pierre Guénette trouvera ses scrutateurs au besoin.

Mme Marie-Pierre Guénette, présidente d'élection, déclare l'ouverture des mises en candidature. Elle précise que la fermeture de celle-ci se fera après le point 14 et invite les personnes intéressées à se procurer un formulaire de mise en candidature.

8. Présentation des états financiers 2024

M. Christian Gendron, c.a. représentant de MALLETTE, Société en nom collectif, présente les états financiers pour l'exercice au 30 novembre 2024.

9. Dévoilement du rapport d'activités 2024

Mme Josée Richard, directrice, fait la présentation du rapport d'activités 2024.

Commentaires et questions :

M. Francis Morin demande s'il y aura des travaux forestiers autour des lacs?

Réponse : Mme Josée Richard, directrice, répond qu'il y aura effectivement des travaux forestiers.

10. Présentation de la tarification 2025

Mme Josée Richard, directrice, présente la tarification 2025.

Commentaires et questions :

M. Carol Morin demande où sont les tarifs pour la circulation?

Réponse : Mme Josée Richard, directrice, informe que ces derniers sont à la dernière page.

11. Pause

12. Information générale

a) Dossier foresterie : calendrier d'opérations versus entente d'harmonisation opérationnelle

Mme Vanessa Bouffard-Thibault, coordonnatrice opérations, planification et certification forestières chez Bois d'œuvre Cedrico, fait la présentation sur le portrait de l'industrie forestière et la logistique opérationnelle.

Commentaires et questions :

M. Louis-Marie D'Anjou se demande pourquoi lors des coupes forestières des épinettes sont laissées à gauche et à droite?

Réponse : Mme Vanessa Bouffard-Thibault, coordonnatrice opérations, planification et certification forestières chez Bois d'œuvre Cedrico, répond qu'il s'agit de la rétention selon la norme Forest Stewardship Council (FSC).

M. Louis-Marie D'Ajou s'interroge sur le fait qu'il passe un « bulldozer »?

Réponse : Mme Vanessa Bouffard-Thibault, coordonnatrice opérations, planification et certification forestières chez Bois d'œuvre Cedrico, informe que c'est, encore une fois, un objectif de rétention.

b) Bilan de la situation de la pêche

M. Nicolas Bradette, biologiste responsable des territoires structurés au Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), présente le bilan de la pêche 2024 pour les différents plans d'eau (secteurs) et des nouvelles modalités.

Commentaires :

M. Jean-Marc Gignac, administrateur, veut simplement sensibiliser les membres à l'importance de partager avec la zec les bonnes nouvelles, pas seulement les critiques constructives. Plusieurs pêcheurs ont fait des « belles pêches » en 2024 et il est important que ces informations soient transmises.

c) Bilan de la situation de la chasse

M. Nicolas Bradette, biologiste responsable des territoires structurés au Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), présente le bilan de la chasse à l'orignal de la zec.

Commentaires et questions :

M. Louis-Marie D'Anjou interpelle M. Bradette en lui exposant le fait qu'il est normal que l'eau se réchauffe dans les lacs dû aux nombreuses coupes forestières.

Réponse : M. Nicolas Bradette, biologiste responsable des territoires structurés au Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), mentionne qu'il est important de documenter la température de l'eau et que des modalités de coupe particulières sont établies dans les sites fauniques d'intérêt (SFI). Lorsque des refuges thermiques sont identifiés, le Ministère prend les mesures nécessaires pour les protéger. M. Bradette réitère l'importance de signaler la présence de ces refuges thermiques.

M. Daniel Lamarre, président d'assemblée, évoque que lorsque la zec a été créée en 1978, le total d'orignaux abattus étaient de 25 et il y a eu une hausse considérable depuis.

Réponse : M. Nicolas Bradette, biologiste responsable des territoires structurés au Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), énonce le fait que l'exploitation forestière contribue à l'habitat et à l'augmentation du cheptel des orignaux. L'ensemble des études le démontre : rajeunissement de la forêt coordonne avec augmentation du cheptel. Il faut toutefois demeurer vigilant face aux perturbations telles que la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) et le chablis qui peuvent affecter beaucoup de superficies.

M. Steven Deschênes aimerait avoir un statut au niveau des tiques : stable ou à la hausse?

Réponse : M. Nicolas Bradette, biologiste responsable des territoires structurés au Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), informe que les hivers plus cléments favorisent la propagation des tiques. Il y a une légère hausse mais c'est sous contrôle. Les hivers plus ou moins rigoureux limite l'augmentation des tiques. Il faut toutefois demeurer vigilant dans une densité plus élevée.

M. Martin Roussel demande un suivi concernant la situation du barrage au lac Casault.

Réponse : M. Nicolas Bradette, biologiste responsable des territoires structurés au Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), répond qu'étant donné les coupures, il n'y aura pas d'étude de fait pour la saison 2025. Des études sont prévues pour les années à venir.

M. Francis Lee, président, répond que la Corporation a pris des mesures pour continuer l'avancement du dossier.

M. Nicolas Bradette, biologiste responsable des territoires structurés au Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), mentionne qu'il est conscient que le projet tient à cœur les membres, il nous recommande de trouver des partenaires au privé et que le Ministère est prêt à nous accompagner.

M. Mario Guénette demande s'il y aura des lacs fermés cette année?

Réponse : M. Nicolas Bradette, biologiste responsable des territoires structurés au Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), confirme qu'il n'y aura pas de changement au niveau des modalités pour la saison 2025.

M. André Bastien pose la question si l'eau, en période plus chaude, affecte la montaison de la truite dans la passe migratoire au lac Huit Mille?

Réponse : M. Nicolas Bradette, biologiste responsable des territoires structurés au Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), affirme que le poisson se déplace au printemps et à l'automne. L'eau chaude peut effectivement impacter mais la passe migratoire offre son plein potentiel autant au printemps qu'à l'automne.

M. Dany Paquet demande si les barrages de castors peuvent empêcher la montaison des truites?

Réponse : M. Nicolas Bradette, biologiste responsable des territoires structurés au Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), répond que les barrages de castors ne sont pas un facteur pour bloquer la montaison. Il arrive qu'ils puissent bloqués une année mais dans la littérature, un barrage n'empêche pas la montaison.

M. Jude Desrosiers aimerait que le quota soit à 10 truites (au lieu de 7) dans les ruisseaux.

Réponse : M. Nicolas Bradette, biologiste responsable des territoires structurés au Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), est ouvert à revoir le quota pour les ruisseaux, si c'est la volonté de la zec. M. Bradette informe qu'il favorise la participation des membres et que le conseil d'administration peut faire parvenir une résolution au Ministère à cet effet. Concernant les lacs, les modalités actuelles sont importantes pour la conservation de l'omble de fontaine.

d) Bilan de la protection de la faune

M. Vincent Lévesque, agent conservation de la faune, dresse le portrait de la saison 2024 sur le territoire de la zec Casault. Au total, il y a eu 36 dossiers faune, 9 enquêtes, 27 infractions, 3 signalements plaintes illégales (chasse de nuit, engin prohibé), 1 dossier autochtone, 3 dossiers habitats fauniques, 2 dossiers de mépris, 1 droit de circulation, 4 infractions arme chargée à bord des véhicules (surtout les arbalètes), 2 avis arme non remisée, 1 règlement de changer en lien avec les nouvelles modalités (4 infractions), 16 infractions seront données dans le dossier sur la gestion du camping. D'un autre côté, l'opération panache aura permis d'obtenir le support de 15 agents.

Commentaires et questions :

M. Marc Poirier se pose la question on entend par quoi « bien remisée »?

Réponse : M. Vincent Lévesque, agent conservation de la faune, explique que l'arme doit être en arrière du véhicule dans un étui fermé.

M. Marc Poirier demande si d'utiliser une barrure fonctionne?

Réponse : M. Vincent Lévesque, agent conservation de la faune, répond affirmativement à l'utilisation d'une barrure.

M. Mario Guénette demande si les quatre-roues et les vélos sont considérés pour des véhicules?

Réponse : M. Vincent Lévesque, agent conservation de la faune, explique que les vélos ne sont pas considérés comme un véhicule mais les vélos de type électrique le sont.

M. Martin Roussel s'interroge s'il laisse son arme dans la boîte de son camion, est-ce que c'est correct?

Réponse : M. Vincent Lévesque, agent conservation de la faune, explique que la boîte d'un camion n'est pas considérée être dans l'habitacle. Ceci dit, M. Lévesque précise que ce n'est pas l'idéal de laisser une arme dans une boîte de camion avec la qualité des chemins ainsi que la sécurité.

M. Gérard Bérubé pose la question : « S'il laisse son arme, dans un étui, dans son camion barré pour la nuit : est-ce que c'est permis? »

Réponse : M. Vincent Lévesque, agent conservation de la faune, acquiesce à la question.

M. Réal Marquis demande si c'est légal de laisser sa carabine sans surveillance dans son camion la nuit?

Réponse : M. Vincent Lévesque, agent conservation de la faune, informe que ce genre d'évènement relève de la Sûreté du Québec.

M. Mario Guénette se questionne s'il peut laisser son arbalète chargée dans son camion?

Réponse : M. Vincent Lévesque, agent conservation de la faune, informe que le règlement a changé et que dorénavant l'arbalète ne doit pas être chargée (que la corde ne doit pas être sous tension).

M. Dany Paquet ajoute que, selon la loi du camion, lorsque nous retournons à notre véhicule le soir après la chasse, sommes-nous illégaux de laisser l'arbalète chargée dans la boîte du camion?

Réponse : Réponse : M. Vincent Lévesque, agent conservation de la faune, recommande d'utiliser une cible de déchargement.

e) Modalités d'enregistrement : Poste d'accueil virtuel (PAV) et enregistrement en ligne

M. Louis Vaillancourt, adjoint administratif, explique brièvement aux membres la nouvelle procédure d'enregistrement en ligne qui sera instaurée lors de la saison 2025.

Commentaires et questions :

M. Éric Fillion s'interroge si les anciennes modalités d'enregistrement de type papier vont rester?

Réponse : M. Louis Vaillancourt, adjoint administratif, répond par l'affirmative.

M. Francis Morin mentionne qu'habituellement nous avions une petite carte de membre, est-ce que ça sera toujours le cas?

Réponse : M. Louis Vaillancourt, adjoint administratif, mentionne qu'il devra valider avec l'équipe de Manisoft. Pour l'instant, vous aurez votre numéro de membre.

M. Francis Morin se demande si nous n'aurons plus besoin de la carte?

Réponse : M. Louis Vaillancourt, adjoint administratif, affirme que personnellement, il ne voit pas l'intérêt d'avoir la carte.

M. Francis Lee, président, renchéri en disant qu'actuellement nous essayons de simplifier la procédure donc elle sera éliminée éventuellement. Cependant, il sera toujours possible de l'imprimer ou de la mettre dans son cellulaire.

M. Mario Guénette s'inquiète étant donné que lorsqu'il circule sur la zec, il pouvait montrer la carte comme preuve.

Réponse : M. Louis Vaillancourt, adjoint administratif, répond que vous pouvez conserver une preuve sur votre cellulaire via une capture d'écran.

M. Mario Guénette mentionne qu'il devra montrer son cellulaire?

Réponse : M. Louis Vaillancourt, adjoint administratif, répond oui.

13. Période de question et propositions de l'assemblée

M. Éric Fillion demande si la chasse à la poudre noire sera toujours offerte?

Réponse : M. Francis Lee, président, répond oui.

M. Sébastien Gagné requiert des améliorations de nos réseaux sociaux.

Réponse : M. Francis Lee, président, affirme effectivement que c'est un volet que nous devons améliorer et que nous allons le faire dès cette année.

M. Jude Desrosiers fait la proposition aux membres de l'assemblée de mettre le quota à 10 truites dans les ruisseaux (au lieu de 7).
La proposition est appuyée de M. Martin Grenon.
M. Alain Desrosiers précise que dans la proposition, il ne faudrait pas mettre les affluents.
M. Jude Desrosiers acquiesce à la précision apportée par M. Alain Desrosiers.

La proposition est donc comme suit :
Il est proposé par M. Jude Desrosiers, appuyé de M. Martin Grenon, d'ajuster le quota à 10 truites, au lieu de 7, dans les ruisseaux excluants les affluents.
Pour : 95
Contre : 1
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

M. Nicolas Bradette, biologiste responsable des territoires structurés au Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), affirme qu'il est possible de répertorier les affluents. Il sera important de mettre un affichage approprié et clair.

14. Élections

a) Fermeture des mises en candidature

Il est proposé par M. Guylain Raymond, appuyé de M. Dany Paquet, de procéder à la fermeture des mises en candidature. M. Daniel Lamarre, président de l'assemblée, invite Mme Marie-Pierre Guénette, présidente du comité d'élection, à faire la présentation.

b) Présentation des candidats

Mme Caroline Fillion, vice-président : sortante
M. Steve Bélanger, administrateur : sortant
M. Simon Roy administrateur : sortant
M. Marc Poirier, administrateur : sortant

c) Élections

4 candidatures

d) Nomination de l'exécutif par le CA

M. Francis Lee, président
M. Simon Roy, vice-président
M. Louis Bellavance, secrétaire-trésorier
M. Pierre Lauzier, administrateur c.e
M. Jean-Marc Gignac, administrateur
M. Steve Bélanger, administrateur
M. Stéphane Bérubé, administrateur
Mme Caroline Fillion, administratrice
M. Marc Poirier, administrateur

15. Remerciement et mot de clôture

M. Francis Lee remercie les membres et fait le mot de clôture.

16. Levée de l'assemblée

AGA 25-008

La levée de l'assemblée est prononcée à 16h10. Cette dernière est proposée par M. Louis-Marie D'Anjou et appuyée de M. Gérard Bérubé.

96 membres – 6 invités : 102 personnes

Tirage prix de présence AGA 2025

	Prix	Commanditaires	Valeur	Gagnants
1	Forfait Zec Casault	Zec Casault		M. Steven Deschenes
2	Trousse de nettoyage universelle	Pronature amqui	40.00 $	M. Louis-Marie D'Anjou
3	Veste Gatts Work Wear	Les Entreprises Georges Valois	65.00 $	Mme Lorraine D'Anjou
4	Chandail Hooké	Sports Max Pointe-à-la-Croix	48.00 $	M. Guy Gagné
5	Carte d'essence	Garage Yvon Desrosiers	50,00 $	M. Jean-Eude Morin
6	Pizza 16'' toute garnie	Resto Mamie Causapscal	35,00 $	M. Louis-Marie Lévesque
7	Étui pour lancer léger et caquette STIHL	Pronature Amqui et FM Sports	55,00 $	M. Gérard Bérubé
8	Arbalète Bear Desire XL	Accro Plein-Air	130,00 $	M. Nicolas Blaquière
9	Carte cadeau Familiprix et caquette	Pharmacie Priscilla Guénette et Kaven Mc Nicoll et Log Max	50,00 $	M. Yves Bacon
10	Casquette et tasse à café	Didier Automobile	45,00 $	M. Réjean Charest
11	Casquette et Hoodie	Les Entreprises Georges Valois	70,00 $	Mme Lady Gosselin
12	Étui souple pour carabine	Pronature Amqui	40,00 $	M. Francis Lee
13	Casquette et Glacière Roam	FM Sports et Dider Automobile	50,00 $	M. Raynald Dumont
14	Hoodie et casquette	Groupe RPF	75,00 $	M. Jean-Noel Ayotte
15	Coupe-bordure Husqvarna	André Hallé et Fils	230,00 $	M. Jean-Marc Gignac
16	Hoodie et Tuque	Log Max	75,00 $	M. Denis Roux
17	Canne et Moulinet	Accros Plein-Air	160,00 $	M. Maurice Fillion
18	Sac de transport	Didier Automobile	50,00 $	M. Mario Jenkins
19	Articles décoratifs	Meubles Bergeron	65,00 $	M. Bermanche Courtier
20	Organisateur de coffre automobile et coussin	Pronature Amqui	60,00 $	M. Claude St-Louis
21	Tente Rhino et chaise	Accro Plein-Air	220,00 $	M. Michel Beauchemin
22	Casquette Kawasaki et t-shirt Arctic cat	Garage J.M Villeneuve Amqui	65,00 $	M. Alain Desrosiers (Ste Marguerite)

	Prix	Commanditaires	Valeur	Gagnants
23	T-shirt et tuque	Log Max	35,00 $	M. Gérald Harel
24	Carte cadeau	Import export fourrure	50,00 $	M. Lionnel Courty
25	Coffret de chironomes	Mario Pineault	75,00 $	Mme Clémence Michaud
26	Carte cadeau Familiprix et tuque	Pharmacie Priscilla Guénette et Kaven Mc Nicoll et groupe RPF	45,00 $	Mme Sylvie Boily
27	Articles décoratifs	Meubles Bergeron	65,00 $	M. Michel Carrier
28	Casquette et Étui à pêche pour lancer léger	Pronature Amqui /Didier automobile GM	49,00 $	M. Martin Roussel
29	Carte cadeau	Import Export Fourrures	50,00 $	M. Francis Morin
30	Carte d'essence	Garage Yvon Desrosiers	50,00 $	M. Dany Paquet
31	Certificat cadeau	OK Pneus Amqui	50,00 $	M. Louis Paul Carrier
32	Étui à fusil et caquette	Pronature Amqui / Didier automobile GM	75,00 $	Mme Marie-Pierre Guénette
33	Palan à gros gibier	Boutique du Travailleur	70,00 $	M. Sébastien Gagné
34	Hoodie et caquette	Groupe RPF	75,00 $	M. Claude Lemieux
35	T-shirt et Tuque	Sports Max et Groupe RPF	68,00 $	M. Joseph Gionnet
36	Chaise Rocker	FM Sports	81,00 $	M. Léopold Girard
37	Chandail	Sports Max	120,00 $	Mme Mélanie Poirier
38	Caquette et T-shirt	Log Max	40,00 $	Mme Vicky Gauvin
39	Hoodie et Tuque	Service rapide amqui / Log Max	70,00 $	Mme Linda Girard
40	Banc en bois	Atelier Des Chênes Steven Deschênes	250,00$	M. Gervais Thériault
41	Hoodie	Jerry Horth	50,00 $	M. Michel Pelletier
42	T-Shirt et Tasse à café	Sports Max / Didier automobile GM	50,00$	M. Gaétan Corneau
43	Hoddie et caquette	Groupe RPF	75,00 $	M. Jude Desrosiers
44	Hoodie	Jerry Horth	50,00 $	M. Steeve Lemieux
45	Certificat cadeau	Ok pneus	50,00$	M. Lucien Roy

	Prix	Commanditaires	Valeur	Gagnants
46	Hoodie et caquette	Groupe RPF	75,00 $	Mme Céline Lévesque
47	T-shirt et caquette	Log Max	40,00 $	M. Renaud Arel
48	T-shirt et caquette	Log Max	50,00 $	M. Guylain Raymond
49	T-shirt et caquette	Log Max	40,00 $	M. Réjean Gagné
50	Caquette et T-shirt	Log Max	45,00 $	M. Stéphane Bérubé

Valeur de 3 521.00$ (sans compter le tirage des 2 forfaits de zec).

Tirage enregistrement gros gibier : M. Martin Otis

96 membres – 6 invités